L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 3 JUIN 1882.

SPECTACLES BALS, &c

CHEMIN DE FER DU

Fort Espagnol.

HOCH

—AU—

FORT ESPAGNOL,

—LE—

Cornettiste du Monde

UNE SEMAINE DE PLUS

Commençant le 28 Mai.

VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 sous.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Bassin, toutes les 20 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6.30 h. et à 8 h. A. M. et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:30 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M., ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:15 P. M.

DIMANCHES.

A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 20 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:30 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 20 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:15 P. M.

7 mai—4 m

WEST END!

A la demande de milliers de nos dilettanti, Dames et Messieurs, la Compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans s'est décidée à réengager M. LEVY pour une semaine de plus, commençant

LUNDI, 29 MAI,

et finissant

DIMANCHE, 4 JUIN.

LEVY!!

Reconnu par le monde musical entier, la presse et le public, en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique, être sans rival; et qui est le premier cornettiste du monde depuis plus de vingt ans, et qui le sera probablement encore pendant vingt ans de plus.

Les trains partiront toutes les quinze minutes, à partir de 4 heures de l'après-midi, pendant l'engagement de M. LEVY.

30mai—7t

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		DU WEST END.	
7	a. m.	8	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	a. m.
12	a. m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3:15	p. m.
3	p. m.	3:45	p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10 p. m. et 11 p. m.

LE DIMANCHE,

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 3 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.

F. WINTZ, Surintendant.

30avril—

Excursions sur le Lac.

Le jour et le soir!!

A l'arrivée du train de 5 heures du soir.

Tous les jours de West End à partir du 14 Mai, 1882,

Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis.

Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit:

Les Lundis.

Mardis,

Jeudis et

Samedis,

A MANDEVILLE,

Revenant les mêmes soirs,

Les Mardis,

Mercredis et

Vendredis.

Grandes excursions au clair de la lune d'une durée de trois à quatre heures.

Tous les Dimanches, deux grandes Excursions

A MANDEVILLE,

Partant de West End à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 5 heures du soir, revenant le même soir.

Prix de la traversée.........50 cents.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.

L'Héroïne peut se louer pour des excursions particulières et des pique-niques. Pour plus de renseignements s'adresser au No. 33 de la rue Carondelet.

W. G. COYLE, Agent.

12mai—

VINCENT

MICAS,

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

Seul propriétaire de l'Amer-Aromatique de

PEYCHAUD,

Agent pour les Champagnes

Duc de MONTEBELLO

—ET—

IMPERIAL COOK,

Importateur-général de liqueurs et vins fins. A vendre, en gros et en détail.

No 20 RUE CAMP,

—ET—

110 RUE COMMUNE,

NOUVELLE-ORLEANS, Lne.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour être mêlé... [illegible] ...dans la Dyspepsie... [illegible]

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, ayant... [illegible] ...l'Amer pour familles et amateurs de A. A. Peychaud... [illegible] ...Nouvelle-Orléans... [illegible]

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 188 rue Dumaine.	
[illegible], M. D.	C. Déléry, D. M. P.
[illegible]	Onderdonk, D. M. P.
[illegible] Holliday, M. D.	[illegible] rue St-Charles.
[illegible]	Alcée Chastant, M. D.
[illegible], D. M. P.	Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

4 déc—8 mois. D M J

LE

BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à L'Exposition de Paris en 1878.

Pas de to[illegible] ne semblable.

ALPH. WALS.

Seul propriétaire et [illegible] 36 rue Conti.

[illegible]

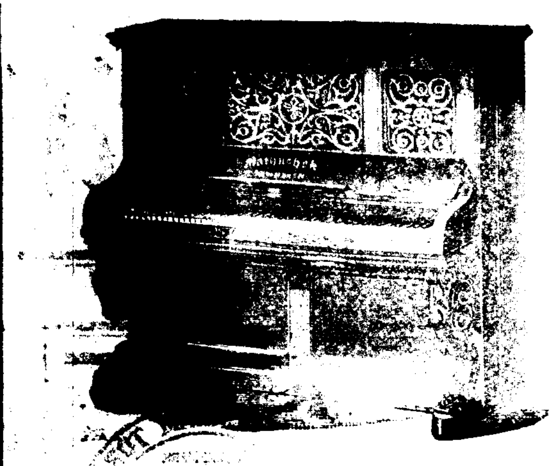

QUELQUES MOTS AU SUJET DE PIANOS.

Bien peu de personnes savent les pianos qu'il faut acheter. Un grand nombre disent qu'elles préfèrent un piano importé parce que leurs mères et leurs grand'mères en avaient. Ce qui, il y a cent ans, était considéré un beau piano, serait, aujourd'hui, nommé une boîte en fer-blanc; ce qui plaisait à nos ancêtres, ne conviendrait pas à nos filles. La musique, plus que tous les autres arts, est progressive, et la différence qu'il y a entre l'épinette sur laquelle exécutait Mozart, et même Beethoven, est—comparativement à un piano-concert, le Chickering de nos jours par exemple,—aussi grande que celle entre un wagon-poste de nos aïeux et un char-palais Pullman d'aujourd'hui. Tandis que les fabricants européens s'en tiennent à leurs anciennes formes et échelles, les fabricants américains font des améliorations d'année en année. Les pianos américains seuls ont été améliorés et ont atteint un état de perfection qui ne peut être excellé. Les Américains obtiennent la durée par leurs plaques et leurs barres en fer, l'intensité du son par le diamètre de leurs cordes, la légèreté de touche par un mécanisme d'action, la vibration par l'agrandissement de la table d'harmonie. Si un piano a un mérite quelconque, les fabricants américains l'adoptent. Il n'y a pas de patente ni de droit de reproduction sur leurs instruments. Prenez, par exemple, les pianos Chickering de nos jours, et comparez-les avec tous ceux faits depuis cinquante ou soixante ans; ce progrès est très facilement démontré. De même, les pianos Mathushek ont des mérites patentés que nul autre piano ne possède. La table des marteaux est de fer, les trous sont entourés d'érable et les marteaux sont insérés dans l'érable, ce qui leur donne la solidité du fer, et les garde dans le ton quatre fois de plus que nombre d'autres pianos. Donc, il n'est pas engageant pour le public d'acheter des pianos français sur lesquels le gouvernement reçoit environ $100.00 de droits, si un piano à meilleur son, à meilleur apparence et plus durable peut s'acheter a $100.00 de moins. Je n'ai aucun préjugé contre les fabriques étrangères, et j'ai, moi-même, vendu un grand nombre de pianos importés, mais c'est à l'époque où les fabricants américains ne faisaient que des pianos carrés. Depuis que je suis dans les affaires, j'ai toujours cherché à n'avoir que de bons pianos et à les vendre à aussi bas prix que possible. En n'ayant que de bons pianos de première classe, je me suis fait une clientèle, citant avec orgueil les mille familles que j'ai pourvues de musique.

Respectueusement,

PHILIP WERLEIN,

135 rue du Canal.

M. et Mme Elie sont attachés au magasin.

Ces pilules combinent les meilleurs principes en médecine, en proportions calculées avec beaucoup de soin pour assurer l'activité, la certitude et l'uniformité de l'effet. Elles sont le résultat d'une étude scrupuleuse et d'une expérience pratique remontant à des années, et le remède le plus effectif qui ait encore été découvert pour les maladies causées par le dérangement de l'estomac, du foie et des intestins, qui requièrent un traitement prompt et efficace. Les "Pilules d'Ayer" sont spécialement applicables à cette classe de maux. Elles agissent directement sur les procédés digestif et assimilatif, et rétablissent une action régulière et saine. Le grand emploi de ce remède par les médecins dans leur pratique, et par toutes les nations civilisées, est une des nombreuses preuves de leur valeur, comme un remède sûr et comme un purgatif dans lequel on peut mettre toute confiance. Etant composées des vertus concentrées de substances purement végétales, ce remède ne contient ni calomel ni rien de nuisible, et peut être administré aux enfants en toute sûreté.

"Ayer's Pills" guérissent effectivement la Constipation, l'Indigestion, la Dyspepsie, la perte de l'Appétit, la Nausée, [illegible], les Etourdissements, les Maux de Tête, la perte de la Mémoire, l'Engourdissement, les Affections Bilieuses, la Jaunisse, le Rhumatisme, les Maladies de Peau, les Eruptions, l'Hydropisie, les Tumeurs, les Vers, la Névralgie, les Coliques, la Grippe, la Diarrhée, la Dysenterie, la Goutte, les Hémorroïdes, les Désordres du Foie, et tous les autres maux résultant des désordres de l'appareil digestif.

Comme pilules de dîner elles n'ont pas d'égales.

Tout en ayant une action douce, ces pilules sont le cathartique le plus complet qui puisse être employé et elles ne causent jamais de douleur à moins que les intestins ne soient enflammés et alors elles exercent une influence salutaire. Elles stimulent l'appétit et les organes digestifs, elles purifient et enrichissent le sang et donnent une nouvelle santé et la vigueur à tout le système.

PRÉPARÉES PAR LE

DR J. C. AYER & CO.,

Chimistes pratiques et analytiques,

LOWELL, MASS.

Vendues par tous les droguistes en tous pays.

3juin—

Pianos Pleyel

FABRIQUÉS PAR

PLEYEL, WOLFF & CIE,

DE PARIS.

Vendus exclusivement par

Louis Grunewald

127 RUE DU CANAL ET 18 RUE BARONNE.

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus harmonieux et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.

Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.

Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.

Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.

21 sept—1an

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CACHET CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

Signé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en contrôlent seuls... [illegible] ...qui se vendent à la Nlle-Orléans.

déc 21—1 an

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie,

Horlogers, bijoutiers,

51 rue Royale

Coin Bienville,

Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE

ET

DIAMANTS.

DIAMANTS.
Toute espèce de bijouterie plaquée.
[illegible]

Avis aux Contribuables.

Bureau No 73, rue de Chartres.

Les commandes de [illegible] ... [illegible]

[illegible] DUFOUR
No 73 Chartres,

SPECIALITES

—DE—

GODCHAUX.

VETEMENTS

—DE—

Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et paires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, ... et redingotes des dernières nuances.

Costumes noirs bien finis—... et redingotes.

Nos Chemises Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LEON GODCHAUX,
51 et 53 rue du Canal.

14 mai—MJD

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tigre. Rue Royale 89, au coin de la rue Conti.

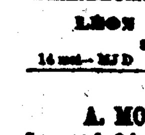

En gros et en détail. Importateur des meilleurs souliers... [illegible] ...et les mieux cousus de $2.50 à ... Les meilleurs souliers vissés de $2 à ... [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

James Connors vs Thomas F. Cullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6088—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet trente-et-un qui est borné par les rues Amour, Poëte, Bons Enfants et Espagne, désignés par les Nos 2 et 3 et mesurant chacun, conformément à un plan déposé en l'étude de Octave Morel, notaire en cette ville, trente deux pieds de face à la rue Bons Enfants, sur une profondeur de quatre vingt-quinze pieds dix pouces et dix lignes. Les dits lots sont formés d'une moitié du lot No trois cent cinquante et un et une moitié du lot No trois cent cinquante, qui ont été acquis par Daniel Crowley par achat de George Y. Bright, par un acte pardevant Octave Morel, notaire.

La propriété a été acquise par le défendeur, par achat du dit Daniel Crowley par acte passé pardevant le dit notaire Morel, le 7 juillet 1873, livre enregistré au bureau de transfert, livre 109, folio 15.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

3 juin—3 10 17 24 juil 1 5

James Connors vs Thomas F. Cullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5840—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 3 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 21 borné par les rues Amour, Espagne, Bons-Enfants et Poëte, et désigné par le No 1 sur un plan déposé en l'étude d'Octave Morel, notaire, fait par A. D'Hémécourt, voyer, le premier mai 1811, et mesurant 32 pieds de face à la rue Poëte sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces. Le dit lot est formé de la partie du fond du lot No 351, et une moitié du lot No 350.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

Acquis par le défendeur par achat de George Young Bright, par acte passé pardevant Octave Morel, notaire, le 10 avril 1873, livre des transferts No 100, folio 713.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mai— 9 16 23 30 juin 3

Mme Elizabeth Meyers vs. Charles Weil.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5425—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 3 juin 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains terrains dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, Clara et Martin, désignés par les Nos 10 et 11 du dit îlot et mesurant comme suit: Le lot No 10, trente-trois pieds une ligne de face à la rue Deuxième, sur une profondeur et face à la rue Martin de cent vingt six pieds six pouces, étant l'encoignure des susdites rues. Le lot No 11 touche au lot No 10 et mesure trente-deux pieds 6 pouces de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de cent vingt-six pieds six pouces, entre lignes parallèles, conformément à un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 12 avril 1859, déposé en l'étude de E. Bouny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, etc., qui y appartiennent; étant la même propriété que le présent défendeur a hypothéquée pour garantir le billet en litige dans cette affaire.

Acquise par le défendeur par achat de Frank [illegible], conformément à un acte passé pardevant F. J. Kraemer, notaire, le 26 juin 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 mai—9 16 23 30 juin 3

W. T. Richards vs. Mme Mary Ann Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5,843.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville SAMEDI, 3 juin 1882, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain terrain, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne (anciennement Rocheblave), Dryades, Melpomène et Thalie, et mesurant, au pied américain, 21 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, et désigné par le numéro 9, sur un plan dressé par T. O. Stark, voyer, et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire, T. O. Stark.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Etant la même propriété que le défendeur dans cette affaire a acquise par achat de Mme Camille Arnault, veuve George A. Waggaman, conformément à un acte passé pardevant le dit notaire Stark, en date du 21 novembre 1865.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

g mai 2 9 16 23 30- 3 juin

Michael McManus vs. Paul Tricon et S. D. Mealy.

DEUXIEME COUR DE CITE pour la paroisse d'Orléans, No 1894.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 10 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Paul Tricon, étant la moitié d'intérêt indivis dans la propriété d'un certain lot de machines, consistant en bouilloire, machine à vapeur, arbre de couche, poulies moulins, etc., le tout étant un moulin à faire de la farine de maïs, gru, concassée, contenu dans la bâtisse désignée par les Nos 178, 180 et 182 South Peters dans cette ville, y compris tous les effets mobiliers qui s'y trouvent, à l'exception de deux balances.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée à l'encan étant la seconde et la dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son cautionnement avec une bonne et solvable garantie, portant intérêt à raison de 5 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur devra déduire de l'adjudication et payer comptant le montant des frais d'impression, du shérif et des honoraires du greffier, savoir, environ cent vingt-cinq piastres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 mai—30,3,7,10 juin

Avis aux créanciers.

Philip S. Sherman vs. ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4743—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Charles Palfrey, syndic dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

25 mai—26, 30 3&4 juin

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Robert McDowell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1341—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Henry Charnock, exécuteur testamentaire du défunt, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

2 juin—3 7 11

Succession de Thomas Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6169—Division —. Attendu que F. S. Wiltz administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Thomas Henderson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

26 mai—28 1,6 juin

T R E M U L E T B

R E M U L E T

No 7 RUE DECATUR O RUE DECATUR No 7

Vis à vis LA POSTE

235 Barriques Vins Rouge et Blanc,

CASTELMORON,	BERGERAC,
MONTFERRAND,	COTES DE BOURG,
COTES DE FRONSAC,	LUDON,
ST. EMILION,	MARGAUX,
CHAT. VERNOUS,	SAUTERNES, ETC.

En magasin et en douane

50 Barriques Vins fins classés

PAPE CLEMENT,
CHAT. LALLANDE,
PONTET CANET,
CLERC-MILON, &c

30,000 Bouteilles Vins de choix, depuis les bons ordinaires jusqu'aux Grands vins.

SHERRIES—Domecq, Gonzales Byas, Duff Gordon.

PORTOS—Sandeman, Offley.

CHAMPAGNES—Roederer, Moet & Chandon, &c.

VIEUX COGNACS, WHISKEYS, RUMS, LIQUEURS FINES, MUSCAT, BIERES, &C., &C.

Le tout à prix réduits. Livraison à domicile [illegible] des chalands.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un tiers indivis de l'entrepôt Whitehead, No 148 de la rue S. Front, Entre Julia et Notre-Dame, En outre La bâtisse en brique à un étage, No 75 rue Front, Entre Poydras et Lafayette. Succession de R. R. Whitehead, décédé. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 5933, A un long crédit à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 3 juin 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 3 mai 1882, Dossier No 5933, pour le compte de la succession de R. R. Whitehead, décédé, à l'encan, il sera vendu— Le tiers indivis de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Quatre terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Front, Julia et Notre-Dame, désignés par les numéros 5, 6, 7 et 8 qui se touchent et mesurent comme suit:

Le lot No 5 mesure à peu près 24 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à chacune des deux rues Fulton et Front sur une profondeur de 122 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 4, et 122 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 6. Le lot No 6 mesure à peu près 24 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues Fulton et Front sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 5 et 122 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne près du lot No 7.

Le lot No 7 mesure à peu près 24 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à chacune des rues Fulton et Front sur une profondeur de 122 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne près du lot No 6, et 122 pieds 11 pouces et 1 ligne près du lot No 8. Le lot No 8 mesure à peu près 24 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues Fulton et Front, sur une profondeur de 122 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la ligne la plus près du lot No 7, et 123 pieds 6 pouces sur la ligne la plus près du lot No 9, le tout plus ou moins et conformément à un plan connu comme le plan de J. A. Beard, dûment certifié par Hugh Grant, voyer, en date du 12 janvier 1852, et déposé à l'étude de H. B. Cénas, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une bâtisse bien bâtie et agréable, connue comme le "Whitehead Warehouse", louée à John Holmes & Co.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Fulton, Poydras et Lafayette désigné par le lot No 13 sur le même susdit plan et mesure 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de 116 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne près du lot No 12, et 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne près du lot No 14.

Les améliorations comprennent une bâtisse en brique à un étage désignée par le No 75 rue Front, occupée au dépôt de glace de Warner.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans également divisée à 8 pour cent d'intérêt par an, et les autres clauses usuelles d'hypothèque spéciale avec privilège de vendeur, clauses d'assurance et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès.

Actes de vente pardevant ———, notaire, aux frais des acquéreurs, y inclus les taxes dues et exigibles en 1882. 10 pour cent devant être payé au comptant sur les lieux pour lier la vente.

4mai—4 14 21 28 juin 3

PAR C. E. GIRARDEY & MACON.

PLACEMENT SUPERBE.

Dans un

GRAND EMPORIUM D'AFFAIRES

En face du Marché Français.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages, splendidement construits, avec grande cour et entrepôts convenables à l'arrière.

Tout le long il y a établis des emplacements populaires de commerce.

Les mieux situés et les plus attrayants de ce centre, le plus animé du Deuxième District.

Pour le commerce des épiceries, des marchandises sèches, des chaussures, de quincaillerie ou des liqueurs.

PAR GIRARDEY & MACON, Encanteurs—Bureau: No 31 rue du Camp—SAMEDI, 17 juin, 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan:

Cet emplacement de commerce de grande valeur et très productif, sur le coin du Magasin du Marché, dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Vieille Levée, Chartres, Dumaine et St-Philippe.

Cette splendide propriété comprend trois magasins en briques à trois étages, bien construits désignés par les Nos 239, 241 et 243 de la rue Vieille Levée, et occupés par MM. [illegible] & Cie, et Garret et Reed jusqu'au 1er septembre, 1887, au loyer de $1,740 par an ou $500 chacun, ce magasin de devant et $600 la partie intérieure, formant un ensemble de $2300, à peine la moitié de leurs anciens revenus.

Ces magasins splendidement bâtis et bien posés, ont été construits depuis la guerre sur un terrain qui mesure 64 pieds 9 pouces de face à la rue Vieille Levée sur Dumaine, 84 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, sur 128 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur du côté de la rue Dumaine, et 149 pieds 11 pouces de ligne du côté de la rue St-Philippe.

La propriété est en excellent état. Les magasins ont de fortes murs de séparation divisés, et un passage pour voiture conduit dans la cour, laquelle est pavée à hydrant, citerne, puits, etc., soit comme emplacement commercial ou emplacement de marche pour l'exploitation de tout genre de commerce de détail, cette propriété a offre des avantages sans égaux.

Conditions—Un quart ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la partie à crédit à deux ou trois ans, pour des billets garantis par un privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent d'intérêt par an, et avec honoraires d'avocat et des clauses d'assurance, transferts des billets, polices d'assurance, transfert et les taxes dues et exigibles en 1882 au comptant, et le dépôt de 10 pour cent du prix de la vente comptant, au moment même de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 mai—21 23 27 28, 3 à 10 juin

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente positive pour effectuer un partage.

Maison rue Urquhart, No. 33, près de la rue Claiborne.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 juin 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles:

Un lot de terre mesurant 33 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Urquhart, entre les rues Annette et St Antoine, sur 150 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur. Ensemble une maison de six chambres, lieux d'aisance, etc, etc, suivant le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, la balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque à 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles d'usage; 10 pour cent comptant au moment de l'acquéreur sur le montant de la vente.

PAR J. V. GOURDAIN.

Une belle résidence cottage double dans le Troisième District.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 56 rue Royale—SAMEDI, 3 juin 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, coin Commune et Gravier, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorbigny, Romain, Kerlerec, Galvez, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorbigny, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'échéance et toutes autres clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur assumera le paiement de la taxe de déboursement et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.

Les personnes qui voudraient examiner le local peuvent se procurer les clés en s'adressant au bureau de l'encanteur.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire aux frais de l'acquéreur.

27 mai—27, juin 1, 3.

PAR CHAS. H. REED.

Successions de Sam et Ellen Purcell, consolidées.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3577, Division B.

PAR CHAS. H. REED, encanteur—Bureau No 116 rue Gravier—VENDREDI, 16 juin 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, daté le 2 mai 1882 je vendrai à l'encan la propriété suivante, savoir:

Trois certains lots de terre, dans le Septième District de cette ville, connus comme les Nos 1, 2 et 3, de l'îlet 92, du nouveau plan de Carrollton, ou le Septième District, dans l'îlet borné par les rues Madison, Bertha, Seconde et Dublin, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Conditions.

Acte de vente pardevant ———, aux frais de l'acquéreur.

16 mai—16—3,16 juin

C. ROUYER,

Coin Chartres et Conti, N. O.,

Galvaniseur, Bijoutier, Horloger et Opticien.

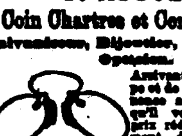

Arrivant d'Europe et du Nord, annonce au public qu'il vendra à prix réduit son assortiment de diamants, montres, bijoux, pendules, orfèvrerie d'argent et plaquée, lunettes, argenterie, etc., etc.

Réparations de montres, pendules, bijoux et joaillerie. Engravure d'objets de tous genres. Location de services de table pour soirées, mariages, etc.

Achat de vieil or et vieil argent.

Lunettes et pince-nez; ... [illegible]

Mme VILLIO,

Successeur de Mme Vve FABIO,

MODISTE,

266 rue de Chartres, entre St-Philippe et Ursulines,

VIENT de recevoir un vaste assortiment de chapeaux, formes, plumes d'autruche, fleurs fines, rubans et tous autres articles se rattachant au genre de modes; le tout de la dernière fraîcheur et de distinction... [illegible] ...les dames les plus difficiles à satisfaire.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Seconde et dernière adjudication.

Propriétés améliorées et terrains nus, dans le Premier et le Quatrième Districts.

Dans l'affaire de H. C. Fisk et als., vs Clay Green, No 8,921, et Mary A. Fisk vs Clay Green et als., No 8,156, du Dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis d'Amérique pour le District Est de la Louisiane,

Et avec le consentement des parties intéressées.

Vente pour effectuer un partage.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur, bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, le 10 juin 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un décret de l'Hon. E. C. Billings juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis d'Amérique pour le District Est de la Louisiane, en date du 28 févier 1882 et rendu dans l'affaire ci-dessus et avec le consentement des parties intéressées, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent ou qui y en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Rocheblave et Dorgenois, désigné par le numéro un; le dit lot forme le coin des rues Rocheblave et Poydras et mesure, au pied américain, 28 pieds 4 lignes de face à la rue Poydras sur une profondeur et façade de 132 pieds à la rue Rocheblave, entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Fulton et Rousseau, désignés par les numéros quatre et cinq sur un plan fait par Piquet & Crampton, ex-voyers; les dits lots se touchant et mesurant chacun 31 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.

Ces lots seront vendus séparément.

3° Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Fulton, Joséphine et Rousseau, désignés par les Nos 11, 12, 13 et 14, sur un plan dressé par Piquet et Crampton, anciennement voyers, et déposé en l'étude de —, notaire. Les dits lots se touchent et ont les dimensions suivantes, à savoir: Les lots Nos 11, 12 et 13 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue Joséphine, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et le lot No 14 forme l'encoignure des rues Joséphine et Fulton, et mesure 31 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Joséphine, sur une profondeur et face à la rue Fulton de 129 pieds, (voir le plan pour les subdivisions).

4° Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Notre-Dame, Girod et Fulton, désigné par le No 9 sur un plan connu comme plan de J. A. Beard dûment certifié par Hugh Grant, anciennement voyer en cette ville; le dit lot mesure 23 pieds 6 pouces et 8 lignes de face sur la rue Nouvelle-Levée, 23 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne qui le divise du lot No 8 et 121 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 10, au pied américain.

5° Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Girod, Fulton et Notre-Dame, désigné par le No 8 sur un plan de la batture connu comme le plan de J. A. Beard, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain mesure 23 pieds 8 pouces et 4 lignes de face rue Nouvelle-Levée, 23 pieds 9 pouces 6 lignes de face rue Fulton, sur une profondeur de 121 pieds 4 pouces 3 lignes sur le terrain latéral No 7, et 121 pieds 6 pouces et 1 ligne sur le terrain No 9; le tout au mesure américaine.

Les dimensions de la propriété ci-dessus décrite sont toutes plus ou moins.

Le terrain décrit en troisième lieu est connu comme "l'Ecole Fulton", une bâtisse en briques bien adaptée pour servir à un usage semblable, contenant plus de 20 chambres, et maintenant louée à la ville de la Nouvelle-Orléans jusqu'au 30 septembre 1883, à un loyer semi-mensuel. A vendre sujet au dit bail; à une époque de loyer $125 par mois.

Conditions—1/3 comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par une hypothèque et lien du vendeur, les dits billets devant être divisés à la satisfaction des parties intéressées, et le désir, portant intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, à pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection de la partie à crédit. Les améliorations devant être assurées; la police d'assurance transférée au créancier hypothécaire, et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1882 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat sera requis au moment du coup de marteau.

Acte de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

Sept—7 13 20 27 juin 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente judiciaire de propriétés améliorées dans le Premier et le Quatrième Districts, près le marché de la rue Dryades, dans cette rue Dryades et St-Denis et sur la rue Claiborne.

Succession de Mary Short, No 4169, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, Encanteur—Bureau: No 31 rue du Camp—SAMEDI, le 3 juin 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 28 avril 1882, pour le compte de la succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Martin, Clio, Erato et Claiborne, mesurant 24 pieds plus ou moins, de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 132 pieds 6 pouces et 7 lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles. Ensemble avec tous droits, voies, privilèges qui y appartiennent, bâtisses et améliorations.

2° Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Dryades, St-Denis et Dryades, désigné par le No 3 sur un plan de Mathaudet, en date du 10 septembre 1844 et déposé à l'étude de L. Hermann anciennement notaire en cette ville. Le dit terrain mesure 30 pieds de face à la rue St Denis sur une profondeur de 120 pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

3° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Troisième, Dryades et St-Denis, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue St Denis, sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds, et étant composé de la No 3; ensemble avec les bâtisses et améliorations, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

4° Un autre terrain situé dans le même District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, St-Denis, Seconde et Troisième, et désigné par le No 4, sur le même plan. Le dit terrain mesure 26 pieds de face à la rue Seconde sur 112 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue St-Denis, d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 26 mai 1853, et déposé en l'étude de W. H. Peters, anciennement notaire en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Conditions—Comptant sur les lieux, les acquéreurs en assumant les taxes de l'année courante et payant les taxes dues et exigibles en 1882 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 avril, 29—mai 6, 13, 20, 27—juin 3.

ATTENTION

Membres de Congrégations et de Sociétés,

LA SYNAGOGUE JUIVE,

Une magnifique bâtisse en briques rue Remparts, entre St. Louis et Conti.

Vente positive à des conditions faciles et à un long crédit.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs, bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, 3 juin 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan—

La maison centrale et bien située, en briques et à deux étages, connue comme la SYNAGOGUE JUIVE, située rue des Remparts, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Conti et St. Louis.

Le terrain mesure 52 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue des Remparts, sur 131 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, ayant une devanture imposante et monumentale, marches en granit et grande entrée, et avec espace sur les côtés, donnant beaucoup d'air et de lumière.

L'intérieur est richement fini, avec galerie et plafond; la propriété est entourée par un grillage en fer. Les membres de congrégations ou de sociétés ne sauraient trouver de propriété plus convenable. Elle est en parfait état, à l'exception d'une petite partie de l'étage inférieur qui a été endommagée lorsque les bancs ont été enlevés.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la partie à crédit à 1, 2, 3 et 4 ans pour billet spécialement garanti par privilège de vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance au détenteur des billets et dépôt habituel de 10 pour cent au comptant sur le prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Dreyfus, notaire, aux frais des acquéreurs.

21 mai—21, 28, 27 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Billets hypothécaires. Billets confédérés. Réclamations. Meubles de Bureau.

Vente finale de liquidation de la balance de l'actif de cette banque dans l'affaire de C. E. Girardey vs la Banque du Sud.

No 186—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, Encanteur—Bureau No 31 rue Camp—MERCREDI, 7 juin 1882, à midi, aux bureaux de liquidation de la Banque du Sud, No 5 rue Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 24 mai 1882, et rendu dans la susdite affaire—

Toute la balance de l'actif de l'ancienne Banque du Sud, comprenant en partie comme suit:

1° Un certain billet tiré par le Dr Thomas Layton, payable à son propre ordre et par lui endossé, portant 6 pour cent d'intérêt, daté du 3 juin 1878, et garanti par hypothèque spéciale, conformément à un acte passé pardevant Chas. T. Soniat, notaire, sur la propriété située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Magazine, Constance et Première, pour $8000.

2° Tous les droits et intérêts de la Banque du Sud, en liquidation dans l'affaire instituée par G. T. Beauregard, Joseph Boyle et D. A. S. Vaught, commissaires vs Charles T. Broadwell, No 5614, du Dossier de la Cour Civile de District, et inclus tous les droits du dit plaignant dans ladite affaire de la réclamation en litige dans cette affaire.

3° $10,967 en billets confédérés.

AUSSI—

Autres billets divers. Réclamations et un lot de meubles de maison.

Pour les détails, voyez les pamphlets et inventaire détaillé aux bureaux des commissaires.

Conditions—Comptant sur les lieux.

26 mai—26 27, 3 juin à la vente

Mme HONOHO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 161 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleurs à la matrice, dérangements, difficultés chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les pieds aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix modérés. Visible à toute heure. Exercent sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.

1844—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRRADEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

—de—

Bons de ville, actions de Banque et de chemins de fer.

Entrepôt central, magasin et résidence propriété.

Succession de Mme Marie Henriette de Bréard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud.

No 5434, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs—C. E. Girardey encanteur, Bureau: 31 rue du Camp.

SAMEDI, le 10 juin 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un décret et jugement en date du 10 avril 1882, et signé le 14 avril 1882 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, et rendu dans l'affaire de la susdite succession pour effectuer un partage entre les héritiers, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Les [4/6] quatre sixièmes indivis de la partie d'action ou portion d'un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Vieille Levée, St-Louis et Toulouse, mesurant 65 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Chartres, sur une profondeur et face à la rue St-Louis, et entre lignes parallèles, de 104 pieds et 9 pouces, le tout au pied américain. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, dépendances qui y appartiennent.

Les améliorations sont désignées par les Nos 116, 118 et 120 rue Chartres.

Les trois sixièmes de la dite propriété ont été acquis par la dite Mme Marie Henriette de Bréard veuve de feu Jean François Hypolite Pargoud ainsi qu'il est démontré dans l'inventaire de feu P. Charles Cuvillier, notaire, le 26 décembre 1859, de la succession de feu Jean François Hypolite Pargoud, la succession porte le No 13,518 au Dossier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, auquel inventaire il est fait allusion pour l'énumération des titres d'achat et tous autres renseignements.

Et l'autre, un sixième de la propriété, a été acquis par la dite feue Mme Marie Henriette de Bréard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud, à une vente du shérif Eugène Waggaman, alors shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par la dite cour de district pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Marie Henriette de Bréard vs. Jean François Pargoud, No 4469 de la dite cour, le 15 juin 1876, que la dite vente du shérif a été enregistrée au bureau des transferts de la paroisse d'Orléans dans le livre 108, folio 510, le 16 juin 1876, et au bureau de la dite cour dans le livre lettre H, folios 70 à 74, le 17 juin 1876.

LA PROPRIETE CONNUE SOUS LE NOM DE "INDIAN WAREHOUSE."

2° Les quatre sixièmes indivis ou une partie de terre connue sous le nom de "Indian Warehouse" situé dans le premier district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, Magazine et Notre Dame, comprenant deux terrains, à savoir: le terrain lettre "A" mesure 42 pieds 6 pouces de façade rue Tchoupitoulas (à une distance de 42 pieds 9 pouces et 4 lignes de façade rue Julia); le même terrain sur la limite inférieure à 170 pieds 6 pouces sur chacune des lignes latérales. Le terrain "B" est contigu au premier du côté de la rue Julia. Il mesure 21 pieds 10 pouces de façade rue Tchoupitoulas, le même sur la limite latérale à 170 pieds 6 pouces sur la ligne le séparant du terrain "A" et le même sur la ligne latérale opposée la plus rapprochée de la rue Notre Dame, le tout mesure américaine.

Trois sixièmes de la dite propriété ont été acquis par la dite Mme Marie Henriette de Bréard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud, ainsi qu'il appert par un inventaire fait par P. C. Cuvillier, notaire, le 26 décembre 1859, de la succession du dit Jean François H. Pargoud, laquelle succession portant le numéro 13,518 du dossier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, auquel inventaire il est fait allusion pour l'énumération des titres d'achat et tous autres détails.

Et l'autre sixième de la dite propriété a été acheté par la dite Dame Marie Henriette de Bréard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud, à une vente du shérif, faite par Eugène Waggaman le shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans le procès de Dame Marie Henriette de Bréard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud vs Jean François Pargoud, numéro 4469 de la dite Quatrième Cour de District paroisse d'Orléans, le 15 juin 1876, lequel acte de vente par le shérif a été enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 108, folio 510, le 16 juin 1876 et au bureau du greffe de la dite cour dans le livre des actes—lettre "H" folios 70 à 74 le 17 juin 1876, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, privilèges, passages et appartenances de quelque sorte que ce soit.

L'ENTREPOT PELICAN.

3° Les quatre sixièmes indivis ou partie d'un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Commerce, Notre Dame, Girod et Nouvelle Levée, mesurant 255 pieds 4 pouces 2 lignes de façade rue du Commerce, 82 pieds 3 pouces de profondeur et de façade rue Girod, 92 pieds 9 pouces de profondeur et de façade rue Notre-Dame; et 227 pieds 10 pouces et 3 lignes de l'autre côté, de la rue Girod à la rue Notre-Dame, le tout au mesure américaine.

Trois sixièmes de la dite propriété ci-dessus décrite ont été acquis par la dite dame Marie Henriette de Bréard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud, ainsi qu'il appert par un inventaire fait par P. C. Cuvillier notaire de cette ville, le 26 décembre 1859, de la succession du dit Jean François Hypolite Pargoud, laquelle succession porte le No 13,518 du dossier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans d'alors—auquel inventaire il est fait allusion pour l'énumération des titres d'achat et tous autres renseignements.

Et le sixième de la dite propriété a été acquis par feue Marie Henriette de Bréard, veuve de Jean Hypolite Pargoud, à une vente du shérif faite par Eugène Waggaman, shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès de dame Marie Henriette de Bréard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud, vs. Jean François Pargoud, No 4469 de la dite Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juin 1876, lequel acte de vente par le shérif en question a été enregistré au bureau des transferts pour la paroisse dans le livre 108, folio 510, le 16 juin 1876, au bureau du greffe de la dite Quatrième Cour de District dans le livre des actes, lettre H, folios 70 à 74, le 17 juin 1876. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges et appartenances qui y appartiennent.

L'ENTREPOT RAINBOW.

4° Les quatre sixièmes indivis d'une portion d'un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Girod et Magazine, comprenant 5 lots de terre numérotés 1, 2, 3, 4 et 5 mesurant ensemble 128 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 101 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Notre Dame, 77 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne extérieure ou plus près de la rue Girod du lot No 5, et 114 pieds 4 lignes sur la ligne du fond aboutissant à une allée 12 pieds 1 pouce de face en largeur à la rue Notre Dame, et s'étendant sur la ligne du fond des dits cinq terrains à la jonction de la ligne extérieure de côté du lot No 5 sur lequel il a une largeur de 10 pieds 2 pouces. Le lot No 1 forme le coin des rues Notre Dame et Tchoupitoulas et aussi le droit et titre de la dite allée tel qu'il appartiennent à la propriété de la dite allée.

Les trois sixièmes indivis de la dite propriété ont été acquis par la dite Mme Marie Henriette de Bréard veuve de feu Jean François Hypolite Pargoud, ainsi qu'il appert par un inventaire fait par P. C. Cuvillier, anciennement notaire en cette ville, le 26 décembre 1859, de la succession de feu Jean François Hypolite Pargoud, laquelle succession porte le No 13518 du dossier de l'ancienne Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, auquel inventaire il est fait allusion pour l'énumération des titres d'achat et tous autres détails.

Et l'autre sixième de la dite propriété a été acquis par la dite Marie Henriette Bréard, décédée veuve de feu Jean François Hypolite Pargoud, à une vente du shérif, faite par Eugène Waggaman, alors shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Marie Henriette de Bréard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud, No 4,469 de la dite Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 juin 1876, lequel acte de vente par le shérif a été enregistré dans le bureau des annotations de cette paroisse, dans le livre 108, folio 510, le 16 juin 1876, et dans le greffe de la dite Quatrième Cour de District de la paroisse d'Orléans, dans le livre de vente, lettre H, folios 70 à 74, le 17 juin 1876. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, connu comme le "Rainbow Warehouse," et désigné par les Nos 151, 153, 155, 157 et 159 rue Tchoupitoulas.

ACTIONS, BONS ET BILLETS.

5° 20 Actions de la Levee Steam Cotton Press Company, comme il appert par le certificat No 1567 au nom de Mme Veuve H. Pargoud, née de Bréard. Sur les dites actions du fonds capital de la dite compagnie il a été payé $100 par action.

6° 20 Actions du fonds capital de la New Orleans City Railroad Company, ainsi qu'il appert du certificat No 1951, daté de la Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1868. $100 par action ont été payées.

7° Trois bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de la N. O. Opelousas & Great Western Rail Road Company de $1000 chacun payable le 1er septembre 1874 et portant intérêt au taux de 6 pour cent par an, payable le 1er mars et le 1er septembre dans la ville de New-York. Les dits bons portent les lettres C et sont numérotés respectivement 1177, 1185 et 1215 et sont datés N. O., 1er septembre 1854.

Ils sont annexés à un procès intenté par Mme Marie Henriette de Bréard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud contre la ville de la Nlle Orléans, devant la ci devant cour de district pour la paroisse d'Orléans, No 10,122, et les dits bons sont vendus ensemble avec tous les droits, titres, actions et intérêt de la dite demanderesse.

8° Trente sixièmes de 50 actions du fonds capital de l'Hôtel St-Louis au nom des héritiers de Pargoud, d'après un certificat d'actions No 82, en date du 15 juillet 1872.

9° Trois sixièmes de 29 actions du fonds capital de la N. O. Opelousas & Great Western RR. Company au nom de H. Pargoud, comme il appert d'après un certificat No 1763 en date du 28 septembre 1857.

10° Trois sixièmes de 44 actions du fonds capital de la N. O. Jackson et Great Western Rail Road Company au nom de H. Pargoud, d'après un certificat No. 1507, en date du 19 juillet 1855, $25 payés par action.

11° Un certain billet à ordre tiré par F. D. Richardson à l'ordre de N. et D. Urquhart, en date du 1er mars 1860 payable le 15 avril 1861, pour la somme de $5000. Jugement rendu sur le dit billet le 3 novembre 1866 dans le procès No 6010 du dossier de la Troisième Cour Judiciaire de District pour la paroisse d'Orléans.

12° La moitié indivise de quatre certains billets à ordre, tirés par G. G. Hatch, L. M. Hatch et Alphonse Hatch chacun pour la somme de $1,500, en date du 3 novembre 1866 et garantis par hypothèque par acte pardevant John C. Verret, notaire, de la paroisse de Terrebonne Lna., le dit 3 novembre 1866.

13° Divers autres billets et billets à recevoir considérés de nulle valeur; les détails seront annoncés à la vente.

Tous autres renseignements seront annoncés à la vente.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs de la propriété foncière assumeront les taxes dues et exigibles en 1882, en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Omer Villeré, notaire.

3 mai—3,13,20,27—3,10 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées, dans le Premier et le Quatrième Districts, Sur les rues Poeyfarré et Jackson.

Succession de John Kellett.

Mlle Mary Kellett vs Mlle Catherine Kellett et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 5192.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 juin 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement, pour effectuer un partage rendu le 8me jour de mai 1882, et signé le 12 mai 1882, il sera vendu à l'encan les propriétés suivantes de valeur, à savoir:

1° La propriété double en bois à deux étages Nos. 72 et 74 de la rue Poeyfarré, dans l'îlet borné par les rues Poeyfarré, Camp, Magazine et Calliope, désignée comme lots Nos 46 et 47, se touchant et mesurant chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Poeyfarré, sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 4½ lignes.

Ces propriétés sont si rapidement louées qu'avec un peu d'attention elles représentent un placement profitable et sûr.

2° La propriété cottage et magasin Nos 375 et 377 de la rue Jackson, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Bassin et Franklin. Le lot est désigné comme le No 1 et mesure 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur, et de façade à la rue White ou Bassin de 100 pieds et forme l'encoignure des dites rues Jackson et Bassin.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Les billets devront être subdivisés en coupons si on le désire.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1882; un dépôt de 10 pour cent en comptant au moment de la vente.

Actes de ventes aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr, notaire.

21 mai—21 27- 3 10 17 24 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Troisième District

Sur les rues Royale, Enghien et Espagne.

Comptant au moment de la vente.

Succession de J. W. Gérard.

No. 3231.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 1er juillet 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un jugement dans la sus-dite affaire, rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 mai 1882, et signé le 22 mai 1882, il sera vendu à l'encan, les propriétés ci-après décrites:

1° La maison de résidence à deux étages, en briques, 515 rue Royale, coin Enghien, dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Royale, Dauphine, Enghien et Port. Le terrain mesure 24 pieds de face à la rue Royale, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Enghien—une maison de résidence de famille simple et confortable, actuellement occupée par le major T. B. Coupland, à lui louée jusqu'au 1er octobre 1882.

2° Le cottage en briques à deux étages, Nos 9, 11 et 13 rue Espagne, dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Espagne, Enghien, Victory ou Decatur et Levée ou North Peters. Le terrain est désigné par le No 11 et mesure 60 pieds de façade rue Espagne, sur 60 de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques portant le No 9 de la rue Espagne, et un cottage double à un étage en brique, et à deux étages en bois bâtisse de derrière portant les Nos 11 et 13 de la rue Espagne.

Conditions: Comptant, et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1882 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant William J. Castell notaire, aux frais des acquéreurs.

30 mai—juin 3 10 17 24 juillet 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage

De propriétés améliorées et de valeur dans le Premier, le Quatrième et le Sixième Districts.

Rues Baronne, Perdido, Magazine, Chestnut Laurel et Marengo.

A l'encan. A crédit.

Dans l'affaire de Andrew Powell vs Thomas Powell et als.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 4895.

Vente judiciaire en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR. Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 3 juin 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'honorable William T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 24e jour d'avril 1882 et signé le 1er jour de mai 1882, il sera vendu les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

1° La belle résidence en briques à trois étages No 24 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord. Le lot est désigné par le numéro 89 et mesure 24 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 147 pieds 2 pouces, entre lignes parallèles, avec façade dans le fond à une allée commune au dit lot et à d'autres. C'est une belle résidence pour la ville et dans un voisinage agréable.

2° La résidence en briques à deux étages No 260 rue Magazine dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Poeyfarré et Delord, désigné par le lot No 2 et mesurant 19 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Magazine sur 113 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée de 11 pieds 11 pouces de large s'ouvrant sur les rues Poeyfarré et commune à ce lot et à d'autres.

3° Le grand magasin et les résidences à deux étages formant le coin des rues Franklin et Perdido dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Franklin, Poydras et Bassin, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Franklin, sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Perdido. Ces bâtisses sont admirablement disposées pour magasins et maisons de résidences.

4° La magnifique résidence-cottage avec beaux terrains No 117 rue Chestnut, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Philippe et Première. Le terrain se compose de trois lots, Nos 16, 17 et 18, qui se touchent et qui mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur 117 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Une charmante résidence dans un agréable quartier.

5° La résidence-cottage rue Laurel, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Constantinople et Marengo, désignée par les lots Nos 1, 2 et 3 qui se touchent et mesurent chacun 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Marengo sur 129 pieds de profondeur et formant le coin des rues Marengo et Laurel. Une très agréable résidence de famille et spacieuse.

6° La résidence cottage à deux corps de logis dans le même îlet. Le lot est désigné par A et se compose de la totalité du lot No 25 et de portions des lots attenants et mesurant 40 pieds de face à la rue Laurel sur 158 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

7° Trois terrains aussi dans le même îlet, désignés par les Nos 20, 21 et 22 mesurant chacun à peu près 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Constantinople sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Deux résidences cottages dans le même îlet, désignées par les lots Nos 18 et 19 mesurant chacun 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Constantinople, sur 120 pieds de profondeur sujette à une réduction de la partie inférieure d'un lot de terre, partant de la rue Laurel.

Termes et conditions de la vente—Un tiers comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, privilège du vendeur, et toutes les clauses habituelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1882 et paiera 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 mai—3,4,7,13,20,27,28, 2, 3 juin

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RESIDENCE ELEGANTE DANS LE Premier District, Nos 438 et 438 1/2 de la rue Carondelet.

PROPRIETE DE VALEUR DANS LE Deuxième District. Nos 111 et 113 rue St-Philippe.

PROPRIETE DE VALEUR DANS LE Troisième District. No 20 rue des Champs-Elysées.

A L'ENCAN.

SUCCESSION DE BARBARA KLEIN ET de Benjamin Klein, son mari.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 4957.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, le 1er juillet 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 24 mai 1882, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Charles et Polymnie, et le Chemin Félicité, et mesure 30 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie résidence double en bois à deux étages, couverte en ardoises, retirée de la rue, avec entourage en fer sur la rue et ayant salon avec porte à coulisse et deux chambres à coucher dans chaque corps de logis, et une cuisine en bois à deux étages ayant quatre chambres et galerie sur chaque côté, grand hangar dans le fond, lieux d'aisance, cuves et cour briquetée. Cette propriété est en bon ordre et connue par les Nos. 438 et 438½ rue Carondelet.

2° Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations, dans l'îlet compris entre les rues St-Philippe, Dauphine, Ursulines et Bourgogne, mesurant (au pied américain) 26 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur entre lignes parallèles de 64 pieds 1 pouce et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage ayant six chambres et une cuisine en briques à un étage couverte en ardoises de deux chambres, lieux d'aisance, hydrant, cour briquetée. La propriété porte les Nos 111 et 113 de la rue St Philippe.

3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Champs Elysées, Français, Peters, Decatur et Esplanade, et mesurant 32 pieds de façade rue des Champs Elysées, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages, ayant cinq chambres, un cabinet et un corridor, aussi, une cuisine en briques à deux étages dans le fond du terrain; deux citernes, lieux d'aisance, etc., portant le No 20 de la rue des Champs-Elysées. Le tout au mesure américaine, d'après des plans dressés par Edgar Pilié, architecte le 8 mars 1882.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire aux frais des acquéreurs, lesquels paieront, en sus du prix d'adjudication les taxes exigibles en 1882. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente. Voir les plans à la Bourse.

1 juin—1 3 10 17 24 juil 1

ANT. CARRIERE.

E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 34 RUE CARONDELET

Avances libérales sur consignations à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

TERRAIN NU DE VALEUR.

Rue Toulouse, entre Dauphine et Bourbon, Second District.

Succession de John B. Leprêtre et de Mme John B. Leprêtre.

No 5954—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 17 juin 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 mai 1882, pour le compte des dites successions, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un lot de terre avec les dépendances qui s'y trouvent dans le second district de la ville de la Nlle Orléans situé rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine, et mesurant au pied français "plus ou moins" 30 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 150 pieds, borné sur le côté de la rue Bourbon par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à la veuve Michel Andry, et sur le côté vers la rue Dauphine par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à Jérôme Bayon.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, les acquéreurs assumant en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1882.

Acte de vente pardevant A. Pitot Jr. aux frais de l'acquéreur.

13mai—13,20,27, juin 3,10,17

DROIT D'OCCUPATION.

Comptes, Billets, Etc.,

E. E. Leland vs. ses créanciers.

No 5630—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale, JEUDI, 15 juin 1882, à 10 h. très précis, il sera vendu à l'encan, au No 185 rue du Canal, entre Dauphine et Bourgogne, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 mai 1882, dans la susdite affaire.

Le droit d'occuper le rez de chaussée de la bâtisse 185 rue du Canal, jusqu'au 30 septembre 1882. Aussi, les Comptes, Billets, Etc., de la dite faillite, inventaire que l'on peut voir au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

27 mai—27,3,10,15 juin

Résidence élégante pour famille

Coin des rues Prieur et Dumaine.

Maison et terrain dans le fond de la susdite encoignure sur la rue Prieur entre Dumaine et St. Philippe.

Succession de Charlotte Cornelie Bellocq épouse décédée de P. G. Gibert.

No 4176 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur — Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 24 juin 1882, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un et conformément à un jugement de l'hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15 mai 1882, et signé le 19 mai 1882 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Prieur, St-Philippe et Johnson, formant le coin des rues Dumaine et Prieur et désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 19 mai 1882 et mesurant, au pied américain, 75 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur et de face à la rue Prieur de 189 pieds 5 pouces et 1 ligne et une profondeur sur l'autre ligne de côté de 129 pieds 5 pouces 1 ligne, à quel point la dite ligne s'élargit de 76 pieds 4 pouces et à une autre vers St Philippe de 63 pieds 4 pouces, 2 lignes et une largeur sur la ligne du fond, s'étendant parallèlement à la rue Dumaine de 130 pieds 1 pouce 7 lignes.

Les améliorations comprennent une belle résidence de famille bien bâtie, en bois, à deux étages et recouverte en ardoises, avec balcons sur les et couvertures sur les deux rues Dumaine et Prieur et contenant au 1er étage un grand corridor, salons doubles avec portes à coulisses, boudoir, et salle à manger, et une cuisine ... l'office, ... et 2 autres chambres, caves et grande galerie, et au second étage 2 chambres à coucher, 2 boudoirs et corridor dans le corps de logis principal et une chambre à coucher et cabinet avec galerie sur les deux côtés, escaliers et lieux d'aisance, dans la bâtisse et se trouve la cuisine.

La maison est parfaitement finie, avec corniches et pièces de centre avec devants de cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger, et le gaz partout. Il y a aussi sur le terrain une bâtisse à un étage contenant chambre à bois, chambre pour emmagasiner le bois et le charbon, aussi une grande chambre à fourrage, 4 grandes caves, puits avec pompe, etc.

Le jardin, très spacieux est arrangé avec goût; il comprend des plates bandes, cercles et diamants et est orné d'arbres et de fruits ombrageant, ... fleurs, ... des allées du jardin sont coquillées.

2° Un autre terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et carré d'îlet contigu au précédent à l'arrière, désigné par la lettre B, sur un plan d'Edgar Pilié, architecte le 19 mai 1882, et mesurant, au pied américain, 30 pieds de face rue Prieur sur une profondeur de 130 pieds 1 pouce et 7 lignes du côté de la rue Dumaine, sur de 119 pieds 6 pouces et 6 lignes de l'autre côté, côté de la rue St. Philippe, et a une largeur dans le fond de 31 pieds 10 pouces 5 lignes. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, retirée de la rue et ayant 4 chambres et une bâtisse attenante avec 2 chambres, aussi une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres, 2 citernes, lieux d'aisance, etc., etc.

Termes et conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur à leur propre ordre et par eux endossés, garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur, et portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire à la maturité.

Les acquéreurs devront tenir les propriétés assurées pour le montant ou montant du et le transfert de la police d'assurance au détenteur des billets, et sera du plus requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant ———, notaire, aux frais des acquéreurs.

30 mai—30,27 30—3,10,17,24

AGREABLE RESIDENCE

—SUR LE—

BAYOU ST-JEAN,

Près du dépôt des chars de la N. O. City R. R Co.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale, SAMEDI, 3 juin 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune—

Un vaste terrain de valeur situé dans le Second District de cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant à peu près 262 pieds 6 pouces de face au Bayou St-Jean (rue du Port) 290 pieds 2 pouces de face au Bayou St Jean (ancien chemin coquillé), 300 pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété du City Rail Road et 280 pieds 2 pouces sur la ligne plus près de la rue Esplanade, dans l'îlet borné par le Bayou St-Jean au coude de la rue du Port et le Vieux Chemin Coquillé, Esplanade et Télémaque.

Les améliorations comprennent une agréable résidence en bois, pour famille, solidement construite, à une élévation d'environ 6 pieds de terre, ayant une grande façade, galeries à l'arrière, vaste corridor au centre, salon et salle à manger, 2 chambres à coucher, office, etc., au rez-de-chaussée, cuisine, chambre à provision et chambre à bain, 2 chambres bien finies et corridor dans la mansarde, grande écurie et remise. Une autre bâtisse solidement construite avec 3 chambres et galerie, grande cave, poulailler, avec magnifique pacanniers, orangers et autres arbres fruitiers, grande vigne de scoc, fleurs, arbustes, belles allées, etc; le tout conformément à un plan de E. A. de Armas, député voyer de ville. La propriété est en bon état et peut être occupée immédiatement, il est inutile d'en continuer a description, la propriété étant si bien connue. Ceux qui désireraient visiter la propriété devront s'adresser aux encanteurs pour des cartes d'entrée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement et la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou partie ou autres clauses.

L'acquéreur aura à rembourser les primes d'assurances non expirées et assurer la propriété pour un montant à être fixé par le vendeur et transférera la police d'assurance au porteur des billets, il devra assumer le paiement des taxes de l'année 1882 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mai—

Placement d'argent rémunérateur.

No 72 rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon, maison de résidence en briques à deux étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 3 juin 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune—

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Royale, Bourbon, St. Pierre et Toulouse, mesurant, d'après un plan de Edgar Pilié, architecte, 26 mai 1882, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue St. Pierre, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 128 pieds 5 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en briques à deux étages, ayant six chambres avec cabinet, vestibule, balcon sur la rue et galerie de derrière, lieux d'aisance, etc., maison portant le numéro municipal 72 de la rue St. Pierre. Elle est louée $30 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat, et la vente sans évaluation en cas de procès pour faire payer les dits billets.

L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1882 et, au cas où il ne se conformerait pas aux stipulations du contrat: de payer le prix en moins de quinze jours de la date de la vente, il sera en défaut par sa seule omission de le faire. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Les propriétés devront être assurées par les acquéreurs ... [illegible] ...

L'a[illegible] ... Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28mai—